Cenon (33) : mécontent de ne pas pouvoir bénéficier d'une régularisation, un clandestin algérien passe une corde autour du cou de son nourrisson et le violente (MàJ : condamné à 3 ans de prison ferme)

03/02/2023 à 15h02



03/02/23

Après avoir demandé un délai pour préparer sa défense, Mohammed Feddal, 34 ans, était jugé ce 2 février par le tribunal correctionnel pour violences aggravées. Il a été condamné à 4 ans de prison, dont trois ferme

(…) Sud Ouest

06/01/22

“*Mon souhait, c’est qu’il soit puni sévèrement et expulsé, afin qu’il ne nous fasse plus de mal, et que nous ne soyons plus en danger”,* poursuit Rahnouch. Le père de l’enfant, âgé de 34 ans et originaire d’Algérie, vit en France en situation irrégulière. Il a demandé un délai pour préparer sa défense et sera **jugé le 2 février** pour violences sur ascendant avec ITT de moins de 8 jours.

France 3

04/01/22

Un Algérien de 34 ans, en situation irrégulière, a passé une corde autour du cou de son nourrisson et l’a violemment tiré par le pied, devant la mère de celui-ci.

Un renouvellement de documents d’identité a failli tourner au drame ce mardi à Cenon (Gironde). Alors qu’une femme effectuait des démarches administratives au sein de la mairie du quartier La Morlette, un individu a surgi et a passé une corde autour du cou de son bébé de quatre mois et l’a violemment tiré par le pied, selon une source policière au *Figaro*. L’individu a été maîtrisé par le personnel avant d’avoir eu le temps de serrer la corde autour du cou du nourrisson.

[…]

Le père du nourrisson a indiqué «*avoir voulu tuer le bébé avant de mettre fin à ses jours*». Selon ses déclarations, cet Algérien aurait été «*mécontent de ne pas pouvoir bénéficier d’une éventuelle régularisation administrative liée à la naissance de l’enfant*». Il a été placé en garde à vue. Le nourrisson a été transporté à l’hôpital pour subir des examens. La mère n’a pour sa part pas été blessée.

Le Figaro